VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MARDI, 14 AOUT 1906

Succession de Elizabeth Brown — No 79,627, Cour Civile de District Division A.

Un Cottage Double élevé de terre très attrayant

Nos 3217-19 avenue Canal, (entre les rues Lopez et Rendon).

Attention! Spéculateurs, Chercheurs de "Home" et Placeurs — à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. — A MIDI.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur — Bureau 846 rue Commune — En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo K Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division K agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A maintenant absent en congé daté et signé le 11 juillet 1906, et à moi adressé, j'offrirai en vente MARDI le 14 aout 1906 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Lopez et Rendon, désigné par le No cinq (5) sur un plan et certificat d'apentage fait par E. Pilié, lever et nouvé à un acte de vente passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 27 mars 1905, ledit lot commençant à une distance de trente pieds et six lignes de l'encoignure de la rue Lopez et mesurant trente et un pieds de façade à la rue du Canal par cent trente neuf pieds et cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions — Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y est, en un crédit de un et deux ans avec sept pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque sur la propriété, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, le paiement des taxes de ville et d'Etat de 1906. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur

Emile Pomes, avocat 12 juil—12 15 22 29—août 5 12 14

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Sur l'AVENUE ST CLAUDE, autrefois BONS ENFANTS, entre les rues KENTUCKY, autrefois rue ALEXANDER, et la rue JAPONICA autrefois rue JOSEPHINE ou MATHILDA.

Succession de Mme J. M. Lacassagne.

No 79,639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans - Division B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR — Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdide—MERCREDI, le 12 septembre 1906 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C signé le 2 aout 1906, agissant pour l'Honorable Fred. D. King juge de la Division B, maintenant absent en congé la propriété ci-après décrite à savoir — Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le lot No 1, sur un croquis d'apentage de George de Armas voyer et ingénieur civil, daté le 26 juillet 1905, dans l'îlet borné par l'Avenue St Claude, autrefois Bons-Enfants; rue Mars ou autrefois Morales, rue Japonica, autrefois Josephine ou Mathilda et la rue Kentucky, autrefois rue Alexander, et mesurant d'après ledit croquis 29 pieds, 9 pouces et 9 lignes de face à l'Avenue St Claude autrefois rue des Bons-Enfants sur une profondeur de 117 pieds, 3 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 2, et 117 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Kentucky, autrefois rue Alexander.

Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 3 chambres, cuisine, hangar, citerne, etc.

Termes et conditions — Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an représenté par des billets à recevoir de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété, et portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes pour 1906 devant être payées par l'acquéreur et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente comme argent de bonne foi. L'acte de vente pardevant J. Henry Fourcade, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. 12 août—12 19 26—sept 2 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE

DEUX CHEVAUX, DEUX WAGONS, TROIS JEUX DE HARNAIS, QUATORZE VOLAILLES, UNE VACHE

SUCCESSION DE Mme J. M. LACASSAGNE.

No 79 639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdide—JEUDI, 16 août 1906 à 11 heures a. m., il sera vendu à enchère publique à l'encoignure de l'avenue St Claude, autrefois rue des Bons Enfants, et la rue Japonica, autrefois Josephine ou Mathilda, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, le 2 août 1906, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, les articles ci-dessus énumérés.

Conditions—Comptant à l'adjudication. 4 août—4 8 12 16.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Jolis Cottages Doubles — Sixième District.

A proximité des lignes de chars urbains, etc.

Nos 5517-19 RUE MAGASIN, entre les rues Octavia et Joseph.

Nos 533-35 et 529-31 RUE JOSEPH.

Entre les rues Constance et Laurel.

Intervention de Susan Grasscuscar - No 76 241, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 23 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 17 juillet 1906 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 246 autrefois îlet No 20 sur un plan par Thompson & Buisson daté le 23 mars 1849 dans l'îlet borné par les rues Magasin, Camp, Octavia et Joseph désigné comme lot No cinq, et mesurant trente pieds une ligne de face à la rue Magasin par une profondeur de cent quarante deux pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne de divisant du lot No six et d'une largeur dans le fond de trente pieds.

Les améliorations sont connues comme Nos 5517-19 rue Magasin et comprenant un splendide cottage double en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, citerne, hangar, etc.

Deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 188, borné par les rues Octavia, Laurel, Joseph et Constance désignés comme lots trente huit et trente neuf sur un devis annexé à un acte passé pardevant Joseph D. Tayler, notaire, le 19 janvier 1898, d'après lequel ledits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur de cent trente cinq pieds trois pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos 533-35 et 529-31 rue Joseph, et comprenant deux splendides cottages doubles retirés de la banquette et contenant de chaque côté galerie, trois chambres, citerne, hangars, etc.

Conditions — Un tiers comptant, la balance en un deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt par an, payable semi-annuellement sur ladite portion du crédit du prix, garantie par hypothèque et lien de vendeur. L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1906.

Les actes de ventes pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais des acquéreurs.

HIBERNIA BANK AND TRUST COMPANY, CURATRICE

22 juin—22 29—août 5 12 19 23

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POSITIVE.

Bâtisse en briques a trois étages, No 528 RUE ROYALE.

Entre St Louis et Toulouse, contigu à l'Hôtel St Louis, près de la nouvelle Maison de Cour.

Dans une localité où les valeurs augmentent journellement.

Bâtisse convenable pour bureaux, maison de logement et emplacement d'affaires et lieu de remisage convenable pour n'importe quel genre d'affaires.

Résidence ou Emplacement d'Affaires.

Bâtisse 6 chambres, cottage simple dans le fond du lot à l'encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Roman, seulement à un îlet de la rue du Canal et à quelques minutes de marche du centre des affaires.

Pas de limite, pas de réserve

Succession de Mme Mary McGee d, épouse de William Johnson

No 77 696, Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 11 septembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 1er août 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1— Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland au nord, Gasquet, les rues Palmyre, Prieur et Roman, mesurant vingt sept (27) pieds de façade à l'avenue Cleveland sur une profondeur de cent neuf (109) pieds dix (10) pouces trois (3) lignes sur la rue Roman et entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le cottage simple 209-211-213 rue Roman.

2— Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse, mesurant vingt (20) pieds onze (11) pouces et quatre (4) lignes de façade à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Les améliorations comprennent la bâtisse simple en briques à trois étages connue comme le No 528 rue Royale.

Conditions—Comptant l'acquéreur payant les taxes de 1906. Un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Harry L. Leonie, Jr.

2 août—2 5 12 19 26—sept 2 4

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Sans Limite ou Réserve

Desirables Cottages Simples et Lots à Bâtir.

Le Cottage Simple,

5368 rue Annonciation, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

Le Joli Cottage Simple,

5392 rue Annonciation, entre Léontine et l'avenue Peters.

Le Bon Lot à Bâtir,

Rue Annonciation, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

William Griffin et als vs les mineurs Elizabeth, Gertrude, Frank, Peter, Helena, Mary Griffin.

No 79 486—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 11 septembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 26 juillet 1906, et signé le 2 août 1906, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

1— Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Léontine et l'avenue Peters désigné par le No 16 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Annonciation, trente sept pieds six pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt pieds et six pouces sur la ligne le séparant du lot No quinze et cent dix neuf pieds à onze pouces trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Léontine. Les améliorations comprennent un joli cottage simple désigné par le numéro 5368 rue Annonciation.

2— Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le numéro 14 et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation par 120 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple désigné par le No 5380 rue Annonciation.

3— Un certain lot situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant 30 pieds de façade à la rue Annonciation sur cent vingt pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et désigné par le lot numéro 15.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs payant les taxes de 1906 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment l'adjudication.

Actes de vente pardevant Henry G. Stewart notaire aux frais des acquéreurs

11 août—11 12 19 26—sept 2 9 11

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Roberts

ANNONCE JUDICIAIRE.

OFFRE SPLENDIDE

Propriétés commerciales, résidences et vacantes dans le premier district.

Rues Magasin et Calliope, rue Erato et la paroisse Jefferson — Splendide occasion pour placement.

Dans la succession de Odette Zebrisky.

No 78 987—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR RAMSEY & ROBERTS, Encanteurs — Bureau No 842 rue Carondelet, JEUDI, le 16 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 13 juillet 1906 par l'Hon. John St. Paul, agissant pour l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et adressé à Thomas A. Ramsey, encanteur, la propriété ci-après décrite—

1— Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 138, borné par les rues Magasin, Calliope, autrefois rue Dupiantier, Clio et Constance, lequel dit lot est désigné par la lettre A sur un devis dressé par George De Armas, voyer le 19 juin 1906 et lequel dit lot A formant l'encoignure des rues Magasin et Calliope et mesurant trente sept (37) pieds cinq (5) pouces de face à la rue Magasin, par une profondeur et façade de soixante sept (67) pieds trois (3) pouces et pas de ligne à la rue Calliope. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages, connu comme Nos 1100-02 rue Magasin.

2— Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, etc., etc., situé dans le même îlet comme le ci-dessus, lequel dit lot est désigné par la lettre B et est contigu à celui du lot A dudit devis et commençant à un point trente sept (37) pieds cinq (5) pouces de l'encoignure des rues Magasin et Calliope, ledit lot mesurant vingt six pieds (26) six (6) pouces et trois lignes de face à la rue Magasin par une profondeur de soixante sept (67) pieds trois (3) pouces entre lignes parallèles, les améliorations sont connues comme No 1106 rue Magasin.

3— Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, etc., etc., situé dans le même îlet comme le ci-dessus, lequel dit lot est désigné par la lettre C, lequel lot est contigu à ceux des lots A et B dudit devis dans le fond et mesurant soixante (60) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Calliope, la même largeur dans le fond par une profondeur de soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et trois (3) lignes entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent des bâtisses à deux étages connues par les numéros 1026-1028-1030 rue Calliope.

4— Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., etc., situé dans le premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Erato, Constance, Gaienne et Magasin désigné par le No 5 sur un plan dressé par W. Thornton Thompson, voyer, le 29 mai 1847, déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant vingt neuf (29) pieds dix (1) pouces et une (1) ligne de face à la rue Erato, par une profondeur de cent soixante quinze (175) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne, entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec l'usage d'une allée, sept pieds (7) de largeur, contigue au même. Les améliorations sont connues comme No municipal 1019 rue Erato.

5— Un certain îlet de terre, ensemble avec tous les droits, etc., etc., situé à Shrewsbury, paroisse de Jefferson, cet Etat, borné par l'avenue Severn, les rues Première, Deuxième et Hulin, désigné par le numéro 4, d'après un plan dressé par Wilkerson, voyer, sous date du 21 janvier 1837, déposé en l'étude de William Christy, notaire, paroisse d'Orléans.

6— Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits voies, etc., etc., situé dans le village de Harlem, paroisse de Jefferson, connu comme numéro cent seize (116) sur un devis par F. Wilkerson, voyer, approuvé par L. Bringier, voyer général, le 12 janvier 1837, et déposé en l'étude de William Boswell, plus tard Edward Barnett, notaire et la ville de la Nouvelle Orléans, Louisiane, moins la portion vendue à M. Hartig, consistant de deux lots, livre des transferts 14, folio 457.

Ainsi l'îlet No cent dix sept (117), situé dans la même ville et paroisse que le ci-dessus, l'îlet numéro cent vingt trois, moins cette portion vendue au New Orleans et Western Railroad.

Ilet numéro cent vingt quatre (124), le tout d'après le plan ci-dessus fait par le ci-dessus nommé voyer.

Conditions — Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer tous deux les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1906 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, payer l'acte ou les actes de vente pardevant Alvin Edward Hébert notaire et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

John Dymond, Jr avocat.

15 juil—15 22 29 — août 5 12 16

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour le compte du receveur.

Treasure Oyster Bay Co.

LUNDI, le 20 août 1906, à 10 30 heures a. m., sur les lieux.

No 531 RUE DECATUR,

Meubles de bureau, Filtre Lynn émaillé de 660 gallons. Caisses pour expédition. Plusieurs milliers de baquets en bois, Cannettes en ferblanc pour emballage d'huîtres, Table séchoir, Coupeur de glace, Oyster Pockets galvanisées, Trucks, Fer pour sonder et de nombreux autres articles d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

5 août—5 12 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE SIMPLE

No 1718 rue Bourbon.

MERCREDI, 5 Septembre, à midi.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne.

Succession de Veuve François Daurin.

No 79 010—Cour Civile de District, Div. D.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable le juge de la Division D de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus numérotée, lequel ordre est daté et signé le 2 août 1906, je vendrai à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne, à midi, MERCREDI, le 5 septembre 1906, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 377, borné par les rues Bourbon, St Antoine, St Claude et Rempart, désigné par la lettre B, sur un plan de A. de Armas, daté le 12 avril 1880, annexé à un acte de vente de O. de Armas daté le 20 décembre 1880, commençant à une distance de 97 pieds 11 pouces 3 lignes de l'encoignure de la rue Rempart et mesurant 30 pieds 0 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon par 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désigné par le No 1718 rue Bourbon.

Conditions — Une moitié ou plus comptant, et la balance en un an, dans le billet de l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque, l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au portant du billet, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédés, et toutes les clauses usuelles; le vendeur devant payer toutes les taxes incluant celle de 1906, l'acquéreur devant déposer 10 0/0 avec l'encanteur en partie du paiement du prix au moment de l'adjudication, et devant avoir droit aux loyers seulement du passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

Chas. F. Claiborne, avocat

5 août—5 12 19 26 — sept 2 5

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER — Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—Sous et en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire de Dominick J. Tortorich vs Rudolph J. Goebel No 79 631 du dossier de ladite Cour je vendrai pour du comptant à l'enchère publique, JEUDI, le 16 août 1906, à 11 heures a. m., en bloc sous le "Grand Stand du N. O. Jockey Club" autrefois occupé comme une buvette, par l'ancienne raison sociale de Goebel & Tortorich

Un "cash register" et tout le restant in stock dans lesdits lieux ci-dessus appartenant à ladite ancienne raison sociale, consistant en un lot assorti de liqueurs, vins, verres et gobelets, pupitres, etc., etc., avec les licences non expirées de la ville et de l'Etat pour 1906.

Conditions — Comptant avant livraison.

12 août—12 à date.

Hufft Brothers.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple 5922 rue Chesnut

Cottage double, 720-722 Avenue Peters.

Cottage double, 5408-5410 rue Magasin.

Certificat No 63. — 5 actions du Stock du Prytania Market Co., Ltd.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne, Le MERCREDI, 12 septembre 1906, à midi.

Succession de Mme Emma Assenheimer, veuve de Nicholas Smith.

No 79,902—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HUFFT BROTHERS — Louis Hufft, Encanteur—Bureau 840 rue Gravier—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières Nos 225-229 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre émanant, daté et signé le 6 août 1906, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Elanore et Camp et la ligne Bloomingdale, lequel lot est désigné comme numéro quatorze sur un devis attaché à un acte passé pardevant J. B. Legier, notaire, le 17 décembre 1895 et lequel lot, d'après ledit devis, mesurant vingt cinq pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Chest et sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du lot numéro treize et trente sept pieds, neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond, acquise par ladite défunte de Julius Manger, par acte pardevant J. B. Legier, notaire, daté le 28 avril 1896, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 101, folio 424.

Deuxièmement — Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Laurel, Constance et Octavie, désigné sur un devis fait par John F. Braun, une copie certifiée duquel est annexé à un acte passé pardevant John Bendernagle, ancien notaire, le 15 juin 1890 par le numéro douze et mesurant trente pieds de face à l'avenue Peters sur cent trente cinq pieds trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, acquise par ladite défunte de Jacob Burkhardt, par acte pardevant E. Commagere, ancien notaire, daté le 16 mai 1896, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts livre 161, folio 465.

Troisièmement — Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Octavia, Constance et l'avenue Peters, laquelle portion de terre est désignée par la lettre C sur un devis fait par Hunter Stewart, ingénieur civil, annexé à un acte pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire le 17 décembre 1903, mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Magasin trente quatre pieds dix pouces et une ligne de largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne de côté le plus près de l'avenue Peters de cent vingt neuf pieds et sept lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Octavie, de cent vingt-huit pieds cinq pouces et cinq lignes, acquise par ladite défunte de Robert M. Walmsley et autres par acte passé pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire le 17 décembre 1903, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 196, folio 86.

Quatrièmement—Certificat No 63 pour cinq actions du stock de la Prytania Market Co Limited.

Termes et conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Charles G. Rehentisch notaire pourvu que l'acquéreur devra avoir l'option, s'il le déclare au moment de l'adjudication, de payer 1/3 ou plus comptant la balance du prix, s'il y en a, en deux parcelles égales, représentées par billets de recevoir faits par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur pour se lier de payer cinq pour cent pour frais d'avocats en cas de procès sur lesdits billets, ou de n'importe quel partie de cela, et de tenir la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur des dits billets ou billet jusqu'à paiement final de cela. L'acte de vente devant contenir le pact de non-aliénation et toutes les clauses usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et intérêt, ainsi que les frais des avocats, le montant de la prime d'assurance etc. devant être garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale de la propriété.

Carroll & Carroll, avocats pour les exécuteurs

9 août—9 12 19 26 — sept 2 9 12

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

"ELYSIUM THEATRE"

Un théâtre moderne complètement équipé construit en 1903, l'intérieur décoré cette saison, capacité de siège est de 1367.

IL sera vendu à l'enchère publique par Robert G. Guérard encanteur, JEUDI, le 30 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 27 juillet 1906, dans l'affaire de P. A. Capdan et autres vs Third District Theatre Co., Ltd., No 79 985 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles bâtisses et améliorations sont connues comme l'Elysium Theatre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, Français et Rempart, sur l'un desquels lots formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Bourgogne et mesurant vingt (20) pieds de face à la rue des Champs Elysées par cent vingt (120) pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne et l'autre lot mesurant quarante quatre (44) pieds de face à la rue Champs Elysées par cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes (127 10 6) de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les installations de scène, décors, chaises, éventails électriques, extincteur d'incendie, moteur électrique, tapis, meubles et tout ce qui est contenu dans ladite bâtisse.

Conditions — Comptant. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant John Legier, notaire, et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD

Encanteur.

W. L. Hughes, avocat.

E. A. Saurez receveur.

29 juil—29—août 5 12 19 26 30

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris:

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris:

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$1 an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par **MANDATS-POSTAUX** ou par **TRAITES SUR EXPRESS.**